

L'ÉCHO DILON

VOLUME 5, NUMÉRO 2

ÉTÉ 2015



Prochaine
parution
Septembre

La Fête
nationale
du Québec



à Cranbourne

Le 23 juin
C'est ici que ça se passe !

Où : Site de l'OTJ
109 rue du Centenaire



AU PROGRAMME :



Musique avec les 2 1/2

Feu de camp à compter de 20h

Feux d'artifice dès 22h30

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:
Mélicca Chrétien

Collaboratrices:
Denise Roy
Marjolaine Deblois
Dominique Giguère

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon
Tél: 418-464-4801
Fax: 418-464-4800
www.saint-odilon.qc.ca

L'ECHO municipal

TRAVAUX ROUTIERS



Les travaux d'asphalte dans le rang 1 Est ont été complétés à la fin mai par la compagnie Pavages Abénakis. Le traçage de la ligne jaune devrait se faire bientôt.

Les travaux de réfections du rang 8 Ouest se continuent et vont bon train. Cette partie de route sera donc prête à recevoir le calcium en même temps que le reste de la Municipalité, soit vers la fin juin. De plus, la préparation de nouveaux terrains dans le parc industriel sera entamée.

Nous comprenons les désagréments que tous ces travaux peuvent vous causer, mais sachez que le meilleur est à venir!

CHLORATION DE L'EAU POTABLE

Nous sommes toujours à finaliser la fin des travaux pour la chloration de l'eau potable tel qu'exigé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. La chloration de notre eau potable devrait donc débuter d'ici la fin de l'été.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS ADOPTÉS

Le conseil municipal a adopté lors de la dernière séance du conseil les règlements suivants :

Numéro	Titre	Résumé
RÈGLEMENT NO 332-2015	Règlement sur le Colportage et sollicitation	Règlement pour encadrer le colportage et la sollicitation dans notre Municipalité. Ce règlement a été adopté par toutes les municipalités de la MRC Robert-Cliche.
RÈGLEMENT NO 333-2015	Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (Clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le réseau d'évacuation des eaux d'infiltration ou des eaux usées	Règlement pour s'assurer et encadrer l'installation de soupapes de sûreté. Précision sur les installations obligatoires, l'entretien et la responsabilité des citoyens et de la Municipalité.
RÈGLEMENT NO 334-2015	Règlement sur l'utilisation de l'eau potable	Règlement visant à encadrer l'usage de l'eau de notre Municipalité en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau municipal et seront bientôt sur le site internet de la Municipalité.

PETIT RAPPEL... PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION

Vous planifiez des rénovations... N'oubliez pas que vous devez faire la demande d'un permis de construction auprès de la Municipalité. Il en va de même lorsque vous prévoyez démolir un bâtiment. Toutes demandes de permis ou d'informations doivent être adressées à Mme Mélissa Chrétien (418-464-4801).



NOUVELLES EN RAFALE :

LUMIÈRES DEL : Les lampes de notre réseau d'éclairage public ont été changées en mars dernier.

SITE INTERNET : Le nouveau site internet de la Municipalité devrait être lancé cet été. Plus interactif et convivial, vous trouverez facilement les informations dont vous avez besoin.

PROJET RÉSEAU : Un projet est présentement en cours pour relever les infrastructures de notre Municipalité, tel que les regards, les valves d'entrée d'eau... Ces données seront accessibles par les employés sur des cartes interactives, donc notre efficacité d'intervention sera grandement améliorée.

SYNDICAT : Une demande d'accréditation syndicale a été faite au niveau des employés des travaux publics. Une convention devrait être négociée dans la prochaine année.

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Les vidanges de fosses septiques pour notre Municipalité seront effectuées pour les résidences visées du 17 au 28 août. Pour prise de rendez-vous, vous pouvez communiquer au 418-774-9828 poste 231 (Jean-Philippe à la MRC Robert-Cliche). Les fosses doivent être facilement accessibles pour le camion et les couvercles doivent être visibles et dégagés de 4 à 6 pouces pour permettre la manipulation.

Pour les résidences non-prévues cette année mais qui doivent être vidangées, vous pouvez communiquer au même numéro. Votre appel est retourné en semaine dans un délai de 24 heures. Des coûts additionnels de 50\$ sont prévus les samedis, les dimanches, les jours fériés, pendant les fêtes (du 21 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement) et pour les vidanges effectuées avant le 15 mai ou après le 15 octobre, sauf pour les fosses de rétentions. . Comme les vidanges supplémentaires ne sont pas comprises à même votre compte de taxes, elles vous sont facturées.

BOITE À BASCULE (GRAVIER) À VENDRE



La Municipalité désire vendre une boîte de camion de marque Laroche 2002 qui a été remplacée cet hiver.

Boîte 4 saisons dompeuse et saleuse;

Convoyeur à abrasif;

Dimension : 14 pieds X 7.5 pieds

Faites votre offre!

Bonne Nouvelle

Subvention d'accès à la propriété de maison existante



Depuis le 1 mai 2015, une subvention d'accès à la propriété pour **l'achat de résidence existante seulement** a été mise en place par l'Association de développement économique de Saint-Odilon.

Cette subvention, équivalente à la taxe de mutation chargée au nouveau propriétaire, doit être demandée une fois le paiement fait à la municipalité. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mélissa Chrétien de l'A.D.E.S.O. au 418-464-4801

Renouvellement de notre politique familiale 2016-2018

Voici un survol du renouvellement de notre politique familiale 2016-2018 à Saint-Odilon

La famille est un ensemble de liens : lien parent-enfant, lien intergénérationnel, lien de filiation. Les rôles de chacun des membres de la famille sont adaptés à chacune des structures familiales présentes dans la communauté.



À Saint-Odilon nous avons à cœur le bien-être de nos familles. Pour leur assurer une qualité de vie supérieure dans notre milieu et répondre aux objectifs de la politique familiale de la MRC Robert-Cliche, nous poserons entre-autre dans les années à venir les actions suivantes :

- Ajouter un onglet « Services aux familles » sur le site internet de la municipalité et le tenir à jour;
- Ouvrir une page Facebook de la municipalité et la tenir à jour;
- Publier un article sur l'accès aux services de santé de la région sur les actualités du site internet de la municipalité;
- Continuer de mettre en place les dos d'âne à chaque printemps dans les secteurs problématiques;
- S'informer auprès des propriétaires de la possibilité de convertir une partie des pistes de ski de fond en sentiers pédestres pendant la saison estivale;
- Aménager un nouveau terrain de soccer (conditionnel au financement);
- Bâtir un gazebo sur le site de l'OTJ (conditionnel au financement);
- Ajouter à la programmation du festival récréatif une activité intergénérationnelle;
- Offrir un cours de gardiens avertis à l'école primaire;
- Diffuser annuellement dans le journal municipal un répertoire des gardiennes.

Renouveler une politique familiale, c'est perpétuer notre engagement envers le bien-être des familles de notre territoire.



La MRC Robert –Cliche dévoile ses Aînés en or 2015



St-Joseph-de-Beauce, 15 mai 2015 — La MRC Robert-Cliche tenait aujourd’hui l’édition 2015 de son gala *Aîné en or* au Centre communautaire de Saint-Joseph-de-Beauce. Programme de reconnaissance mis en place dans le cadre de la politique des aînés de la MRC, rappelons que ce gala vise à reconnaître l’implication, l’expérience et les compétences d’aînés qui font une différence positive dans leur milieu de vie. Encore une fois cette année, chacune des municipalités de la MRC Robert-Cliche a fait un lauréat, qui a été dévoilé lors du gala reconnaissance. Mentionnons que c’est la Table de concertation des aînés de Robert-Cliche qui a pris l’organisation en charge.

Dix Aînés en or

C’est le travail extraordinaire de dix lauréats qui a été honoré lors de l’évènement. À Beauceville, M. Raymond Lagroix, bénévole au Centre d’hébergement de Beauceville, s’est vu remettre l’honneur. À Saint-Odilon-de-Cranbourne, Mme Mariette Vachon raflait la reconnaissance pour ses nombreuses implications sociales, notamment à la bibliothèque municipale. À Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Joseph-des-Érables, ce sont respectivement Mme Clémence Lessard, artiste sculptrice talentueuse, et Mme Marie Jacques, bénévole active, dont les talents et l’implication furent récompensés. À Saint-Frédéric, on soulignait l’apport exceptionnel de M. Léon-Marie Jacques à sa communauté alors qu’à Saint-Séverin, c’est Mme Georgette Grégoire qui se méritait le titre pour sa contribution à la vitalité de son village. À Tring-Jonction, M. Roland Vachon gagnait la distinction grâce à son bénévolat actif et diversifié tout comme Mme Réjeanne Giguère, de Saint-Jules. Enfin, de Saint-Victor et Saint-Alfred, mesdames Alice Veilleux et Agathe Fecteau recevaient les honneurs pour leurs nombreuses implications et leur soutien continu envers les personnes dans le besoin.

La MRC Robert-Cliche réitère sa reconnaissance envers ses aînés

Monsieur Jean-Rock Veilleux, préfet, a souligné à quel point des aînés engagés font une différence dans notre milieu: « La MRC Robert-Cliche ne peut qu’être fière de compter en ses rangs des citoyens hors pair tels que vous. Il est clair que sans vous, notre milieu ne serait pas le même. Vous y apportez dynamisme, vigueur et richesse. Il m’apparaît naturel aujourd’hui de vous ménager cet espace de reconnaissance pour le travail colossal que vous accomplissez avec constance et dévouement sur plusieurs facettes de notre milieu : le soutien communautaire, les loisirs, la santé, le développement économique et j’en passe.»



Notre lauréate 2015, Mme Mariette Vachon.

Votre municipalité tient à vous exprimer sa gratitude. Vous êtes un exemple de générosité et d’écoute. Merci pour votre altruisme et votre soutien, votre engagement et votre dévouement auprès de notre communauté.

Mme Vachon est la 8e à partir de la gauche



Résumé du Plan d'urbanisme

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne

Suite à l'entrée en vigueur du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* (SADR) de la MRC Robert-Cliche le 9 février 2011, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a ajusté sa réglementation en urbanisme afin qu'elle soit concordante avec les nouveaux éléments et nouvelles dispositions contenus au SADR. Consciente de la constante évolution au niveau de son développement, de la prise en compte de nouveaux éléments d'aménagement et de l'importance d'adapter sa réglementation aux nouvelles réalités et aux opportunités qui s'offrent à elle, la Municipalité a également profité de l'occasion de la concordance de sa réglementation au SADR pour réviser l'ensemble de son *Plan* et de ses règlements d'urbanisme afin de mieux répondre aux besoins en matière d'aménagement et de développement.

Le Plan d'urbanisme

Le *Plan d'urbanisme* est un document de planification réalisé par une municipalité en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit d'un outil important pour une municipalité puisqu'il établit les lignes directrices de son organisation spatiale et physique desquelles découle une vision d'ensemble du territoire. Ce document est issu d'une réflexion de la population, des élus et de toutes autres parties intéressées par le développement de la Municipalité à moyen terme. C'est donc à partir du *Plan d'urbanisme*, accompagné de sa réglementation, que les plus beaux projets de développement, de consolidation ou de restructuration prennent vie.

Son contenu

Le *Plan d'urbanisme* comprend tout d'abord un chapitre dressant un Portrait socio-économique de la Municipalité à partir duquel un diagnostic des Potentiels, enjeux et problématiques est établi.

Ce diagnostic a permis à la Municipalité d'élaborer une Vision et des Grandes orientations d'aménagement ainsi que de diviser le territoire en Grandes affectations du sol, en fonction des usages actuels et souhaités.

Un inventaire de l'Organisation du transport, des Contraintes à l'utilisation du sol ainsi que des Zones à restaurer ou protéger complète le *Plan d'urbanisme*.

Les Grandes orientations d'aménagement

Les grandes orientations d'aménagement constituent les assises de la réglementation municipale en matière d'urbanisme. Résultat du consensus entre le Conseil municipal, la population et les différents acteurs impliqués dans la planification locale, et tenant compte des orientations des instances gouvernementales et régionales traitant également de l'aménagement du territoire, ces grandes orientations serviront de bases sur lesquelles la Municipalité doit s'appuyer dans sa prise de décisions.

À partir des constats soulevés dans son portrait, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne a adopté 5 grandes orientations d'aménagement, traitant des thématiques suivantes :

Le développement socio-économique :

Assurer la vitalité socio-économique et le maintien des infrastructures en place à Saint-Odilon-de-Cranbourne

L'occupation du territoire :

Assurer le développement et la cohabitation harmonieuse des différents milieux de vie par une occupation rationnelle et ordonnée du territoire

L'exploitation des ressources :

Encourager et maintenir les activités d'exploitation des ressources naturelles en fonction des potentiels et des contraintes du milieu

L'environnement naturel et humain :

Protéger et améliorer la qualité de l'environnement naturel et humain

Le tourisme, la culture et le patrimoine :

Mettre en valeur le noyau villageois et développer des infrastructures uniques à Saint-Odilon-de-Cranbourne

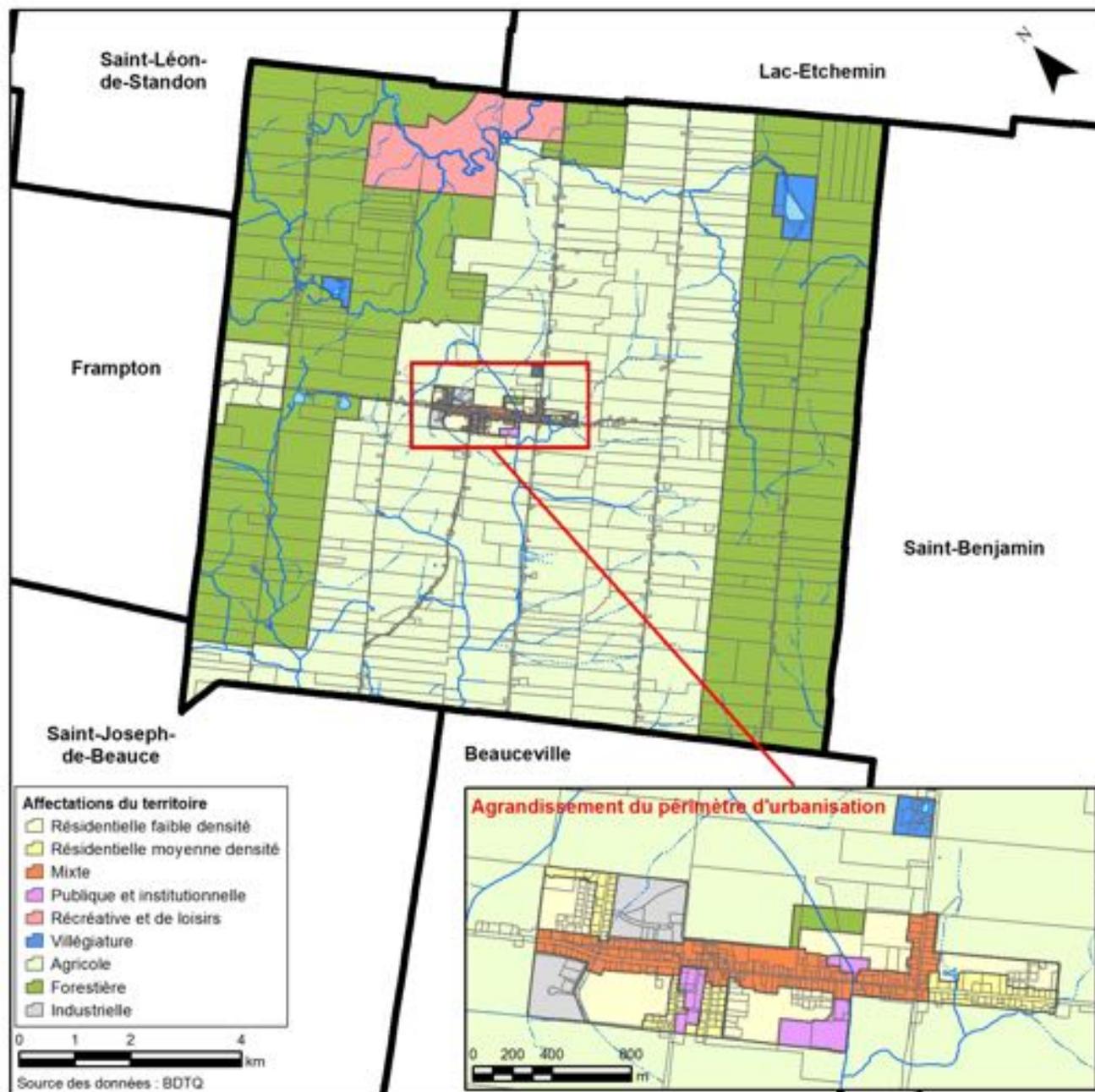
La vision d'aménagement

Les grandes orientations se résument également par une vision d'aménagement qui tient compte des différents éléments touchant de près ou de loin à l'aménagement du territoire dans un contexte municipal :

Favoriser le dynamisme socio-économique de Saint-Odilon-de-Cranbourne par une conciliation des différents usages du territoire et par la mise en valeur de ses ressources naturelles et humaines

Les Grandes affectations du sol

Le territoire de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne est divisé en huit grandes affectations du sol qui se distinguent les unes des autres par une vocation particulière et des usages dominants qui leur sont propres. Parmi ceux-ci, on compte les affectations Agricole, Forestière, Récréative et de loisirs, de Villégiature, Industrielle, Publique et institutionnelle, Mixte, ainsi que Résidentielle qui est répartie en 2 sous-affectations selon la densité d'occupation.



Entrée en vigueur

Le Plan d'urbanisme no 322-2014 et les règlements Administratif en matière d'urbanisme no 323-2014, de Zonage no 324-2014, de Lotissement no 325-2014, de Construction no 326-2014 et sur les Conditions d'émission des permis de construction no 327-2014 sont entrés en vigueur le 7 avril 2015. Le règlement sur les Dérogations mineures en matière d'urbanisme no 328-2014 est quant à lui entré en vigueur le 14 avril 2015.

Tous les règlements cités ci-haut peuvent être consultés à l'hôtel de ville, située au 111, rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, durant les heures d'ouverture normales du bureau.



Une nouvelle façon de communiquer avec votre municipalité

Une nouvelle application est maintenant disponible : Voilà!. Cette application permet à nos citoyens de signaler un problème non urgent dans la municipalité. Que ce soit un nid-de-poule, un lampadaire brisé ou un bris d'aqueduc, Voilà! permet au citoyen de participer à la résolution de problème dans sa municipalité. L'application est maintenant disponible sur Apple Store et Google Play et permet de localiser, photographier et signaler un problème d'une façon instantanée.

Cette application permet aux citoyens :

-  **Localisez-le** Cliquez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.
-  **Photographiez-le** Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.
-  **Envoyez-le** Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

Pour plus d'informations : visitez www.appvoila.com et vous saurez tout sur l'application Voilà!. L'application est disponible gratuitement au Québec pour les utilisateurs iOS et Android.



Q:



Comment puis-je

signaler une situation dans

ma municipalité?

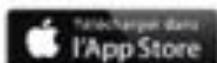
R: Voilà!

Signaler des situations non urgentes dans votre communauté!

Cette application permet aux citoyens :

- 1**  **Localisez-le** Cliquez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.
- 2**  **Photographiez-le** Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.
- 3**  **Envoyez-le** Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

www.appvoila.com



CAMP DE JOUR

Il est encore temps d'inscrire vos enfants à notre camp de jour qui débutera le 25 juin prochain. Les coûts cette année sont de 12 \$/enfant/jour. Après un sondage, il n'y aura pas de service durant les deux semaines de la construction, soit du 20 au 31 juillet.

Pour l'inscription, veuillez communiquer avec Bénédicte Ruel : missbenedicte@live.ca.



Nos monitrices: Bénédicte Ruel et Alexandra Poulin

Nouveaux gardiens avertis 2015

<i>Lisa-Marie Bilodeau</i> (Jérôme Bilodeau)	418-464-2050
<i>Shella Bisson</i> (Stéphane Bisson)	418-464-2014
<i>Anais Boily</i> (Alain Boily)	418-464-2015
<i>Émmy Daigle</i> (Doris Dionne)	418-464-4523
<i>Elysha Dessureault</i> (Katy Jean)	418-464-4388
<i>Laurence Drouin</i> (Charles Drouin)	418-464-4980
<i>Léa Fecteau</i> (Philippe Fecteau)	418-464-2018
<i>Jean-Gabriel Gagnon</i> (Suzanne Maheux)	418-464-2742
<i>Léa Gilbert</i> (Francis Gilbert)	418-464-2786
<i>Livia Maheux</i> (Roch Maheux)	418-464-2516
<i>Vincent Maheux</i> (Francis Maheux)	418-464-2025
<i>Megan Pouliot</i> (Steve-Éric Pouliot)	418-479-5763
<i>Amélie Thérien</i> (Éric Thérien)	418-464-2895
<i>Esméralda Vachon</i> (Guillermina Garibay)	418-464-2542
<i>Xavier Vachon</i> (Patrick Vachon)	418-464-2044



SERVICES MUNICIPAUX PÉRIODE ESTIVALE

Service municipal	Période fermée
Bureau Municipal	Ouvert pendant les constructions
Voirie	26 juillet au 1 août inclusivement
OTJ	19 juillet au 1 ^{er} août inclusivement

HLM Saint-Odilon

Deux logements 3 1/2 sont disponibles, sur chaque étage.

Buanderie sur chaque étage, locker au sous-sol pour chaque locataire.

Si vous êtes intéressé par une visite veuillez communiquer avec Sylvie au

(418) 464-4279

Le bac d'entraide diabétique est arrivé !

Il est situé sur le terrain de l'école. Il est à votre disposition pour la récupération de vêtements usagés en bonne condition, chaussures, draperies, rideau, sac à main, ceinture... tout ce qui est réutilisable. Les fonds amassés seront au profit de l'école Arc-en-Ciel.

Merci beaucoup pour vos dons !



RAPPEL—FOYERS EXTÉRIEURS POUR ZONE URBAINE

Les foyers extérieurs sont autorisés dans les cours arrière et latérales des bâtiments principaux.

Tout foyer extérieur doit respecter une distance minimale de deux mètres de toute limite de propriété et de tout bâtiment accessoire.

Tout foyer extérieur doit être muni d'un dispositif de pare-étincelle adéquat et d'une cheminée.

Profitez bien de l'été !

L'ECHO municipal—Service incendie

L'EXTINCTEUR PORTATIF

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit...



Comment le choisir

Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC.

1. Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C. Un tel appareil peut éteindre des feux :
 - a. de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
 - b. de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
 - c. d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique.
2. Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que :
 - a. l'extincteur a la capacité d'éteindre :
 - i. un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A) ou
 - ii. un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B);
 - b. l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).



Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Comment l'installer

Avant de l'installer, lisez bien les instructions; n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

1. Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.
2. Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.
3. Placez les directives d'utilisation à la vue.
4. Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
 - a. Il ne doit jamais être déposé au sol.
 - b. Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
 - i. Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
5. N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
6. Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.



Comment l'entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

1. Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
2. Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
3. Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser (voir plus bas les consignes pour le jeter).
4. Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.



Tous les ans, faites-le vérifier par une personne qualifiée. Communiquez avec le service de sécurité incendie pour connaître le service d'entretien d'extincteurs portatifs de votre région.

1. S'il est rechargeable, faites-le remplir :
 - a. tous les six ans et
 - b. dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

Comment l'utiliser

S'il y a un feu, faites d'abord évacuer le domicile.

Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée.

Assurez-vous d'abord d'être en sécurité.

Pour utiliser l'extincteur :

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
3. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
4. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
5. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
6. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
7. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
8. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.
9. Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage.
S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.
10. Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.



Robert Ruel

Directeur SSI Saint-Odilon,
Caserne #1, MRC Robert-Cliche

L'ECHO loisirs et sport

ENTRÉE GRATUITE
sur le site

Festival

17-18-19 juillet 2015

RÉCRÉATIF de SAINT-ODILON SOUS LA TENTE

Vendredi 17 juillet

**5 à 8 2 BIÈRES POUR 6,00\$
HOT-DOG SOUS LA TENTE 1\$**

18h00 à 22h00
KARAOKÉ avec Josée Turcotte

19h00 à 22h00
Début du tournoi **BALLE-MOLLE**
Inscription et information: Denis Boily: 418-464-4040
INSCRIPTION: 250\$/équipe + 60% remis en bourses
o1@sa-int-odilon.qc.ca

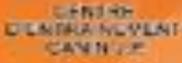
22h00 à la fermeture
LES POFFINS 
PRIX D'ENTRÉE: 5\$ - SOUS LA TENTE

samedi 18 juillet

7h00 à 18h00
Début du tournoi de **VOLLEY BALL**
Inscription et information:
Denis Boily: 418-464-4040
o1@sa-int-odilon.qc.ca

8h00 à 21h00
Suite du tournoi de **BALLE-MOLLE**

9h00 à 17h00
Début du tournoi de **SOCCER**
Inscription et information:
Denis Boily: 418-464-4040
o1@sa-int-odilon.qc.ca

11h00 SPECTACLE DE CHIEN 

12h15 à 14h15 MAQUILLAGE (ENFANTS)

13h00 à 17h00
Tournoi de **WASHER**
Inscription et information
à partir de midi sur le site 

19h00 à 23h00
COMPÉTITION SUR TAUREAU MÉCANIQUE
Inscription et information sous la tente à partir
de vendredi: 10\$

21h30
Groupe **PASSION**
(CAROLANE CLOUTIER LA VOIX)
ENTRÉE GRATUITE SOUS LA TENTE 

23h00
FEUX D'ARTIFICES DU 25^e

dimanche 19 juillet

9h30 à 12h30
BRUNCH DU CLUB OPTIMISTE
Information et carte
Dominique Giguère: 418-464-4807
Sylvie Drouin: 418-464-4134

7h00 à 18h00
Suite du tournoi de **VOLLEY BALL**

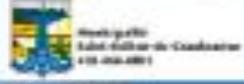
8h00 à 18h00
Suite du tournoi de **BALLE-MOLLE**

13h00 à 17h30
Gala d'amateurs avec les **GÉMINIX**
PRIX D'ENTRÉE: 5\$ - SOUS LA TENTE

VEZ ENCOURAGER NOS SPORTIFS !
JEUX D'EAU - JEUX POUR ENFANTS
TABLE À PIQUE-PIQUE - GAZEBO
Merci et bon festival !



109, rue du Centenaire
www.o1sa-int-odilon.qc.ca



Municipalité
de Saint-Odilon de Coaticook
418-464-4801



Desjardins



PEPSI
Budweiser

BRUNCH BÉNÉFICE



Organisé par le **Club Optimiste de Saint-Odilon** et **Centre Curé Larochelle**
dans le cadre du **FESTIVAL RÉCRÉATIF**
en collaboration avec l'O.T.J. Saint-Odilon.



Quand : Dimanche le 19 juillet 2015 de 9h30 à 12h30

Où : Sous la tente pendant festival récréatif sur le site de l'OTJ

Pôt :

Adulte	12 ans et plus	12 \$
Enfant	5 à 11 ans	8 \$
	4 ans et moins	3 \$ *

**Gratuit si l'enfant mange à même l'assiette du parent **

Billets en vente **dès maintenant** auprès du Club Optimiste et du Centre Curé Larochelle.

Pour informations :

Sylvie Drouin 464-4134

Dominique Siguère 464-4607

Mélissa Chrétien : 464-2632





*Jubilé d'Or de vie sacerdotale
de Mgr François Thibodeau,
évêque émérite d'Edmunston,
en l'église de Saint-Odilon,*

25 juillet 2015 à 15h00



Fils de Hormidas Thibodeau et de Yvonne Poulin, François est né à St-Odilon le 27 juillet 1939. Il est le septième d'une famille de douze enfants. Il entreprend ses études classiques à l'Externat Saint-Jean-Eudes à Québec (1951-1957). Le 7 septembre 1957, il entre chez les Pères Eudistes de Charlesbourg.

En octobre 1961, au Séminaire St-Jean-Eudes de Limbour en Outaouais, il est incorporé à la Congrégation de Jésus et Marie, dite des Eudistes. Il est ordonné diacre le 1^{er} novembre 1964 et prêtre le 8 mai 1965 par Mgr Joseph-Aurèle Plourde. Il est professeur de sciences religieuses et responsable de pastorale à l'Externat classique St-Jean-Eudes de 1968 à 1971. M. le Cardinal Maurice Roy le nomme directeur diocésain de la pastorale sociale: ministère qu'il exerce pendant 15 années. En 1986, il devient rédacteur en chef de la Revue diocésaine Pastorale Québec et le demeure pendant quatre ans.

Supérieur provincial des Eudistes d'Amérique du Nord (1990-1993). Le 20 octobre 1993, le pape Jean-Paul II le nomme évêque d'Edmundston et le 9 janvier 1994, Mgr Gérard Dionne, l'ordonne évêque. Au cours de ses 15 années de ministère épiscopal, il s'applique à la réalisation des quelque 280 recommandations du Synode d'Edmundston (1987-1990). Il est élu président de la Commission épiscopale canadienne des affaires sociales, puis membre de la Commission épiscopale des communications sociales. Il fonde le Séminaire d'Edmundston en août 1995 et l'École de formation pastorale en 1999. Pour des raisons de santé, le pape Benoît XVI accepte sa démission le 5 janvier 2009. Il vit présentement à la Maison des Eudistes à Québec.

Vous êtes tous les bienvenus à la messe de son Jubilé d'Or, le 25 juillet 2015 à 15h00!

*Suivra une réception fraternelle à la Salle Communautaire de St-Odilon, au 111,
de l'Hôtel de Ville à St-Odilon. Veuillez réserver S.V.P. le plus tôt possible.*

Vin d'honneur, repas chaud, chants et musique.

Contribution 40\$ par personne. Service de bar.

Cartes en vente au bureau de la fabrique Information auprès de :

[Fabrique St-Odilon \(418\) 464-2281](tel:(418)464-2281) / fabstodilon@beaucesansfil.com / [Sylvie Vachon \(418\) 464-4279](tel:(418)464-4279)

*** Ceux et celles qui ne pourront pas se procurer des laissez-passer pour le souper pourront venir assister à la messe du 25 juillet en l'église de St-Odilon ou tout simplement venir rencontrer Mgr François pendant la soirée.*





Appel à la population »

« Les trésors de chez-nous »

« Messe country puis CRIÉE »



Une nouvelle activité de financement verra le jour à l'église de St-Odilon, le **4 octobre 2015**, après notre « messe Country ». Il s'agit d'une criée, selon un mode de vente aux enchères. Pour le succès de cette activité nous avons besoin de la participation des gens d'ici, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous enrichir de vos « trésors » qui pour vous n'ont plus aucune utilité mais qui pourraient encore servir, que ce soit de l'artisanat, des outils, des meubles antiques ou toutes autres choses (sauf bibelots). Vous pouvez communiquer avec un membre de la Fabrique, avant le 15 septembre, et il nous fera plaisir de passer chercher vos trésors.

Oyé! Oyé!



L'appel est lancé à toute la population d'ici et des environs, vous êtes tous invités à venir nous encourager lors de la criée qui aura lieu sur le perron de l'église de St-Odilon, après la messe country, qui aura lieu exceptionnellement à **10h00** ce jour-là, dimanche le **4 octobre 2015**. Les fruits de nos récoltes, vos trésors, vous seront offerts au profit de la fabrique. Il y aura quelques diversions au programme. Venez vous amuser avec nous, la meilleure offre sera retenue! Notre encanteur attitré, M. Francis Vachon, animera l'activité.

Merci de votre encouragement et de votre participation!

Le conseil de fabrique :

Michel Nolet, président (418) 464-4227

Mariette Drouin, vice-présidente (418) 464-4991

Edith M. Bilodeau (418) 464-4322

Louise Drouin, (418) 464-2071

Gaby Boily (418) 464-4540

Simon Bilodeau (418) 464-4323, marguilliers

Informations au bureau de la fabrique le mardi ou jeudi au (418) 464-2281.



UNE EXPOSITION AGRICOLE ET FORESTIÈRE *EXPLOSIVE.*



Notre 9^{ème} édition fut un très grand succès. Tous nos terrains extérieurs étaient occupés à pleine capacité et nos places à l'intérieur du stade aussi. Malgré une température incertaine, samedi, près de 1000 personnes se sont déplacées pour assister à la compétition provinciale d'hommes forts en collaboration avec RDS, une première à St-Odilon. A entendre les commentaires, ce fut un formidable événement qui sera de retour l'an prochain.



Dimanche, le concours de scie à chaîne où quatre équipes performaient, a été fort populaire et apprécié. Personne n'a pu déloger l'équipe de Jacques Drouin. Bravo à tous et merci aux participants.



Parties prenantes à l'évènement, nous remercions tous nos bénévoles, partenaires, nos exposants et artisans, nos généreux commanditaires et visiteurs pour vos encouragements et votre contribution afin de faire de cet évènement une grande réussite.

Voici les gagnants de nos prix :

Ensemble d'outils Makita : M. Raymond Vachon, St-Odilon

Carte cadeau de 500 \$ Uniglobe, voyage : Mme Sylvie Vachon, St-Odilon

Mini vtt : M. Pierrot Drouin, St-Odilon

Lots de 100\$ offerts par la Municipalité: M. Jean-Pierre Sylvain de Lac-Etchemin, M. Camil Audet de St-Georges, Mme Suzanne Perron de Frampton, M. Paulo Rouleau de Ste-Justine et M. Andréa Roy de Ste-Marie

Vous avez aimé notre 9^{ème} édition, l'an prochain c'est notre 10^{ème} anniversaire, toute l'équipe vous attend avec plusieurs nouveautés. Faites-en votre rendez-vous annuel et n'oubliez pas que tous nos efforts mis dans cet évènement sont récompensés par vous, chers spectateurs.



Le visionnement de la compétition d'hommes forts, sur RDS, sera diffusé à l'automne, surveillez le tableau d'affichage électronique de la municipalité.

TOURNOI DE BALLE-MOLLE - MAI 2015



Équipe gagnante:

Jason Veilleux

***Félicitations à
toutes les
équipes !***

L'équipe finaliste

Nicolas Cloutier





La garde en milieu familial au service des enfants et des familles de St-Odilon



Plusieurs services de garde de St-Odilon désirent démontrer leur engagement et leur fierté à offrir des services de garde de qualité au sein de notre merveilleuse communauté.

Dans l'optique d'offrir des activités amusantes et éducatives, nous nous sommes regroupées durant l'année 2014-2015. En effet, en créant un comité, nous unissons nos forces et nos idées pour diversifier nos offres de services.

Cette collaboration a donné lieu à des activités formidables. Les enfants ont pu développer leurs habiletés sociales et créer une complicité avec d'autres enfants de leur âge. Les activités planifiées avaient un but éducatif pour répondre aux besoins des enfants et des attentes des parents.

Ce comité est une source de motivation et de partenariat. Il brise la solitude que les intervenantes en milieu familial peuvent parfois vivre. Ces activités amènent les services de garde de St-Odilon à se surpasser pour offrir le meilleur à notre clientèle. Les parents sont toujours les bienvenus pour participer car ils sont nos plus grands collaborateurs



Activités de groupe 2014-2015 : Jeux gonflables au stade, plage Lac Etchemin, verger à Tit-Paul, Noël au stade, activité de Pâques à la salle municipale.



Merci de nous encourager dans cette profession qui nous passionne !

Sabrina Pouliot, Peggy Brousseau, Karine Bisson, Vicky Vachon, Caroline Labbé et Audrey Pomerleau .

DES NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIERÈRES

Le Cercle de Fermières de St-Odilon a souligné le 100e du Cercle de Fermières du Québec en organisant une exposition d'articles d'artisanat d'hier et d'aujourd'hui qui a eu lieu le 17 mai 2015 au local des Fermières.

Merci à toutes nos fermières qui nous ont apporté de très beaux articles



Le Cercle de Fermières de St-Odilon a fait tirer, lors de l'exposition agricole et forestière le 31 mai 2015 une jolie jetée tissée. L'heureuse gagnante est Mme Aline Carbonneau de St-Odilon.

Toutes nos félicitations !

Le Cercle de Fermières de St-Odilon à sa réunion du 6 mai 2015, a souligné les nouveaux bébés de l'année en remettant au premier bébé des nouvelles familles un joli drap de bébé tissé par une de nos fermières. Sur la photo paraît Jacob, fils de Karine Pouliot et Jonathan Bisson; Dylan, fils de Vanessa Poulin et Pascal Boily et n'apparaissant pas sur la photo, Malik, fils de Sasha Jade Bigot et Stéphane Bisson. Félicitations aux nouveaux parents.



L'ÉCOLE EN BREF - Arc-en-Ciel

Tournoi mini-volley

Le 15 mai dernier, à l'école secondaire Veilleux, se tenait le tournoi de volley-ball de la CSBE. L'école était représentée par trois équipes qui ont très bien performé. L'équipe de 6^e année s'est classée troisième de la section or avec un bilan de cinq victoires et une seule défaite. Celle-ci, composée d'élèves de 5^e et 6^e année, s'est classée dans la section bronze et l'équipe de 5^e s'est classée dans la section argent. La participation des élèves a été remarquable. Si on tient compte du nombre d'élèves dans notre établissement, l'école Arc-en-Ciel, avec trois équipes sur trente-deux présentes, est l'une de celles qui ont le meilleur taux de participation. Un gros merci aux parents qui ont fait le transport et aux entraîneurs lors du tournoi : Rebecca Maheu, Alycia Vachon et Gabrielle Fecteau. Félicitations!

Arc-en-Ciel 6 ^e	Arc-en-Ciel 5 ^e -6 ^e	Arc-en-Ciel 5 ^e
		
Sarah Therrien, Savanah Bisson, Émy Gilbert, Jean-Gabriel Gagnon, Xaxier Vachon	Léa Gilbert, Anaïs Boily, Marc-Olivier Labbé, Dale Colgan, Dylan Dulac	Shella Bisson, Léa Fecteau, Edward Labbé, Thierry Allen, Jacob Mathieu

Concours de saut à la corde CSBE

Au mois de mai, les élèves de 3^e et 4^e année étaient invités à participer aux concours de saut à la corde de la CSBE. Cette compétition, individuelle et par équipe, opposait les élèves de 3^e et 4^e année de chaque école. Au niveau individuel, il faut souligner l'excellente performance de Sarah-Kim Fecteau avec 156 sauts par minute, ce qui lui donne le 3^e rang au niveau des filles de 4^e année dans le CSBE. Dans la compétition par équipe, les élèves de 4^e de la classe de M^{me} Karina, ont terminé au 2^e rang de la CSBE avec une moyenne de 124 sauts par minute. Il faut aussi souligner la 4^e place de Charles-Antoine Bilodeau chez les garçons de 4^e année. Félicitations!

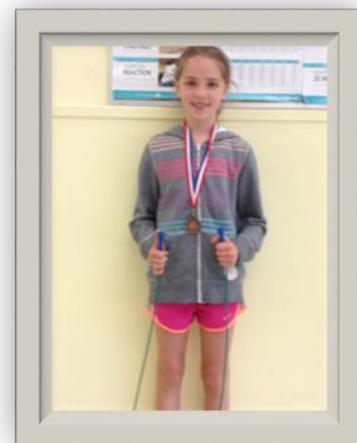
Gilles Pedneault, éducateur physique



110 sauts et plus en 4^e année



110 sauts et plus en 3^e année



Sarah-Kim Fecteau
3e CSBE, 156 sauts/min

Souper spaghetti



Le vendredi 24 avril avait lieu la quatrième édition du souper spaghetti organisé par le comité EVB de l'école. Cette année encore, nous remettons les profits, c'est-à-dire **1 985,36 \$**, à l'organisme « **Opération Enfant Soleil** ». Un immense merci à toutes les personnes qui nous encouragent chaque année par l'achat de billets ou par des dons à l'organisme que nous soute-

nons.

Nous voulons remercier aussi toutes les personnes qui nous ont aidés, de quelque façon que ce soit, à l'organisation et la préparation du souper. Merci à ceux et celles qui nous ont prêté main-forte lors de la soirée soit pour remettre la salle en ordre, laver la vaisselle ou de toutes autres façons.

Merci à nos commanditaires :

École Arc-en-Ciel, producteurs laitiers, Jacques Poulin et Nathalie Richard (les pains et le gâteau), Marilynne Vachon (spaghetti) et finalement, à toutes les personnes qui nous ont fait don de sirop d'érable.



Une mention spéciale aux élèves du comité EVB qui ont servi le repas :



Megan Pouliot, Emmy Daigle, Anaïs Boily, Amélie Therrien, Laurence Drouin, Élysha Dessureault, Marc-Olivier Labbé, Jacob Mathieu et Antoine Morency



Hommage à nos peintres québécois

Dans le cadre de notre projet éducatif qui vise à développer la culture chez nos élèves, nous avons réalisé un projet artistique. Ce dernier comprenait la présentation de peintres québécois et leurs techniques de peinture. Chaque classe a été par la suite associée à un peintre afin de reproduire une œuvre. Vous allez être invités en fin d'année à venir voir ces œuvres réalisées par nos élèves. Merci à M^{me} Véronique Jacques qui a supervisé le projet. Voici deux des œuvres réalisées!



Défi « Moi j'croque »



Au cours de la dernière semaine de mars, les élèves de l'école ont participé au « Défi Moi j'croque » organisé par le Réseau sport étudiant Québec. Le défi avait pour but de faire prendre conscience aux familles qu'il est important de consommer des fruits et des légumes chaque jour. À l'aide de leur cahier de participation, les élèves devaient prendre en note les portions de fruits et de légumes consommés quotidiennement. Des prix ont été attribués aux

élèves de la classe ayant obtenu le meilleur taux de participation. C'est la classe de 4^e-5^e année, avec un taux de participation de 78 %, qui a remporté le défi. Le taux de participation de l'école se situe autour de 72 %. Félicitations !



L'ÉCOLE EN BREF - Polyvalente Veilleux

Le 10 juin dernier se tenait à la polyvalente Veilleux la soirée de l'excellence « Les couleurs de L'ESV » pour souligner les résultats académiques et les efforts déployés par les élèves tout au long de l'année scolaire.

Plusieurs étudiants de St-Odilon ont été récompensés dans des catégories différentes.

Voici donc nos récipiendaires

- Emmy Fecteau Prix profil sport –étude sec. 4
(fille de Philippe Fecteau)
- Solédad Sigmen Prix profil régulier sec. 5
(fille de Robert Sigmen)
- Anthony Labbé Prix profil MSI
(fils de François Labbé)
- Sarah-Maude Bilodeau Prix profil CAR
(fille de Jérôme Bilodeau)
- Anne-Catherine Fecteau Prix Opti-math
(fille de Alain Fecteau)
- Nicolas Blais Prix concentration musique sec.5
(fils de Daniel Blais) Bourse fondation Marguerite-Jacques
 Prix mathématique sec. 5
 Prix de science et bourse McGill
 Prix Opti-Math 2e position ESV et 4e CSBE
 Prix de l'excellence à ESV

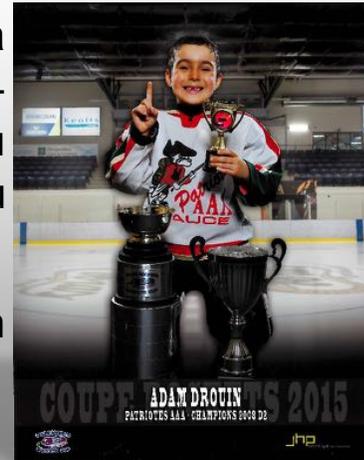
Félicitations à nos jeunes !



Adam Drouin a été repêché par les Patriotes de Beauce, ligue élite AAA, au début mai.

Cette année, les Patriotes ont remporté la coupe Rochet de Terrebonne. En six parties, Adam a récolté 4 buts et 2 passes. Au quatrième match il a été choisi 1^{ère} étoile du match.

Papa Réginald et maman Hind sont bien fiers de toi !



COMMANDO EXTRÊME

Le 5 juillet prochain, un parcours extrême de 15 épreuves comprenant :

- * Course à obstacles
- * Escalade
- * Épreuves d'habiletés
- * Tire-câble et bien plus

Montez votre équipe de 5 participants pour représenter votre municipalité, votre entreprise ou pour votre plaisir.

Coût de l'inscription : 200\$ par équipe

Pour inscription ou information:

(418)397-1460 poste 117 jean-guy.morin@clubparentaide.com



Chronique agriculture

L'importance de l'agriculture pour nos communautés

Même en 2015, l'agriculture et la foresterie demeurent très importantes pour nos communautés, puisqu'elle en soutient la vitalité. Dans la MRC Robert-Cliche, on compte 471 entreprises agricoles qui génèrent des revenus annuels de 112,8 M\$.

Ce ne sont pas que les producteurs agricoles et forestiers qui bénéficient de ces revenus, mais toute la communauté. En effet, dans Chaudière-Appalaches, le secteur agricole représente plusieurs milliers d'emplois directs, mais aussi plusieurs milliers d'autres indirects.

Les emplois directs, ce sont bien sûr les emplois à la ferme. Les emplois indirects, ce sont ceux dans nos industries qui transforment les produits de la terre ou le bois, dans nos garages qui réparent la machinerie, ainsi que toutes nos entreprises avec qui les producteurs agricoles font affaire : quincaillerie, station-service, vétérinaire, restaurant, etc.

En contribuant à maintenir en santé ces commerces et industries, l'agriculture permet donc d'assurer une stabilité économique pour des communautés comme celles de nos villages. Il y a près d'une soixantaine d'entreprises agricoles à Saint-Odilon, en plus d'un bon nombre d'entreprises forestières. Qu'advierait-il de tous les commerces des environs si, par exemple, la moitié de toutes ces entreprises cessait ses activités?

Par ailleurs, les activités agricoles permettent d'entretenir le paysage rural, au grand plaisir de la population environnante et des touristes.

Votre appui pour soutenir l'agriculture est donc important pour nos communautés. Vous pouvez y contribuez davantage en consommant des produits d'ici.

Thérèse Carbonneau, productrice agricole de Saint-Odilon

Michel Pigeon, producteur forestier de Saint-Odilon



Chronique aînés

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches offre des services personnalisés dans les 9 municipalités régionales de comté de son territoire et dessert également la grande ville de Lévis. L'écoute, l'information et le support aux individus et aux familles confrontés à la maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs, prennent incidemment plusieurs formes :

- Centre de documentation
- Écoute téléphonique
- Rencontre individuelle/ familiale
- Temps de parole
- Conférence
- Café-rencontre
- Groupe d'information et de soutien pour proches aidants
- Formation et support aux équipes affectées au service de répit aux heures atypiques
- Bulletin d'information trimestriel
- Formation
- Site Internet

Vous pouvez nous rejoindre au bureau de Sainte-Marie au numéro sans frais : 1-888-387-1230. Nos intervenantes se déplacent sur tout le territoire de Chaudière-Appalaches pour rencontrer les familles, les groupes sociaux et les intervenants de la santé.



Souper

11^e édition

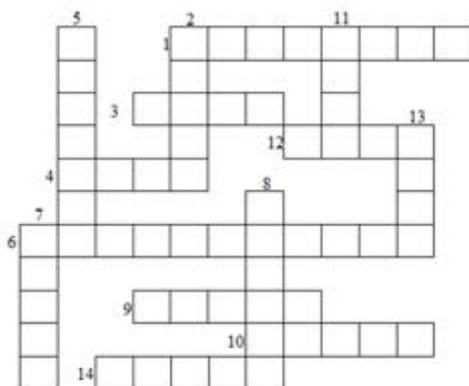
CHASSE ET PÊCHE DE ST-ODILON

organisé au profit de l'O.T.J. (Coopérative de Solidarité)

**Samedi le 19 septembre 2015 à 18h00
à la salle municipale de Saint-Odilon**

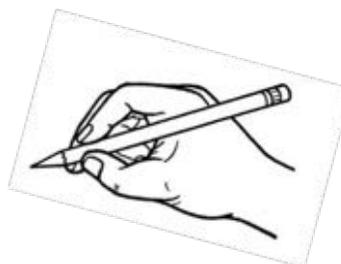
** Date limite 17 septembre 2015*

25,00\$ par personne



Section jeux

- 1-Dans l'évangile, elle est haute.
- 2-Il a libéré les hébreux d'Egypte.
- 3-Jésus en est un pour Dieu. Il est même le bien-aimé!
- 4-C'est un prophète.
- 5-Celle des disciples est grande. Ils ne peuvent rien dire...
- 6-Jésus est devant ses disciples.
- 7-Les disciples veulent en dresser. (Au singulier dans le mots-croisés)
- 8-Un ami de Jésus.
- 9-Séparé des autres: à l'.....
- 10-Nom donné à Jésus par Pierre.
- 11-Adore, chérit, porte en son coeur.
- 12-Un ami de Jésus.
- 13-Voile de nuages.
- 14-Zone sombre due à l'absence de lumière.



TERRAINS RÉSIDENTIELS



PRÊTS À CONSTRUIRE **FUTUR DÉVELOPPEMENT**

**AIDES CONSTRUCTION DISPONIBLES
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

418-464-4801

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur André Labbé

■ Conseillers:

■ Mesdames Denise Roy

■ Lynda Poulin

■ Marjolaine Deblois

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Patrice Giguère

■ Mario Boily

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2015

■ 5 janvier-2 février-2 mars-13 avril-4 mai-

■ 1 juin-6 juillet-3 août-14 septembre-

■ 5 octobre-2 novembre-7 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0
Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Adjointe-administrative: Mme Mélissa Chrétien

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:15h à 12h et de 13h à 16:45h

Et le vendredi de 8:15h à 12h

Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDEI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca